

PENSER LE DANGER, LES SIGNAUX D'ALERTE

**OBSERVATOIRE
DÉPARTEMENTAL
DES VIOLENCES
ENVERS LES FEMMES**

CONTACTS

Tél. 01 43 93 41 93

odvf93@seinesaintdenis.fr

seinesaintdenis.fr

DES QUESTIONS POUR AIDER LES PROFESSIONNEL·LE·S À PENSER L

VOTRE RESENTI

Par rapport à Madame :

LA PEUR :

Sentez-vous la peur chez Madame ou chez ses enfants ? Madame craint-elle pour sa vie ? L'entourage de Madame craint-il pour sa vie ? Les professionnel·le·s craignent-ils-elles pour sa vie ?

LE PSYCHOTRAUMA :

Madame est-elle en hyper-vigilance ? Est-elle angoissée ? A-t-elle des comportements d'évitement ? A-t-elle perdu toute confiance en elle ? A-t-elle des idées suicidaires ?

L'ISOLEMENT :

Madame est-elle isolée ? Madame vous dit-elle qu'elle ne peut pas partir car elle n'a nulle part où aller ? Qu'elle a le sentiment d'être seule face à la situation, sans soutien ?

Par rapport à Monsieur (si vous le rencontrez) :

Monsieur a-t-il un contact très froid ? Est-il très sûr de lui ? Vous coupe-t-il sans cesse la parole ? Dénigre-t-il Madame ? Contesté-t-il toute décision, toute parole différente de la sienne ? Est-il agité ? Est-il envahissant ? A-t-il un comportement instable ? Change-t-il subitement d'attitude ou de comportement ?

LES FAITS QUI VOUS SONT SOUMIS

LA SÉPARATION :

Le couple vient-il de se séparer ? Ou Madame vient-elle d'annoncer qu'elle voulait se séparer ? Monsieur refuse-t-il cette séparation ? Cette séparation est-elle sur le point de se concrétiser (jugement, déménagement...) ? Monsieur vient-il d'apprendre que Madame a un nouveau compagnon ?

LES ENFANTS :

Les violences ont-elles eu lieu devant les enfants et/ou exerce-t-il des violences directes sur eux ? Les enfants sont-ils-elles terrifié·e·s par Monsieur ? Monsieur a-t-il déjà insulté, frappé, bousculé sa femme alors qu'elle était enceinte ?

LES MENACES :

Monsieur a-t-il verbalisé des menaces de mort ? De tout brûler ? A-t-il verbalisé des menaces d'enlever les enfants ou de les tuer ? Ou des menaces de tuer la famille de Madame ? Menacé-t-il de se suicider ou de se mutiler si Madame s'en va ou ne revient pas ? Y a-t-il une arme au domicile ? Monsieur s'est-il saisi d'un couteau ou d'une arme quelconque pour menacer Madame ?

LE HARCÈLEMENT :

Monsieur appelle-t-il et/ou lui envoie-t-il des SMS, de manière incessante ? Veut-il toujours savoir ce qu'elle fait ? Avec qui elle est ? La suit-il dans ses déplacements ? L'espionne-t-il, y compris via les nouvelles technologies, les réseaux sociaux... ? Tente-t-il de la retrouver par tous les moyens ? Y a-t-il une intensification dans les faits ou une accélération du rythme ? Monsieur a-t-il déjà insulté, frappé, bousculé sa femme dans l'espace public ?

LES ANTÉCÉDENTS DE MONSIEUR, SELON LES DIRES DE MADAME

LES ANTÉCÉDANTS JUDICIAIRES :

Monsieur a-t-il déjà été condamné ou inquiété pour des agressions sur Madame ? Ou sur ses enfants ? Ou sur des membres de sa famille ? Sur des voisin-e-s ? Des connaissances ou des ami-e-s ? Monsieur a-t-il déjà été condamné pour port d'arme ? Ou pour d'autres faits ?

LE NON RESPECT DES DÉCISIONS DE JUSTICE :

Monsieur a-t-il déjà refusé de respecter une décision de justice ? A-t-il mis en échec une libération conditionnelle ou un placement extérieur ? A-t-il violé une interdiction de contact prévue dans une ordonnance de protection ? Dans un contrôle judiciaire ? Dans une mise à l'épreuve suivie par un Juge d'Application des Peines ?

LES PROBLÈMES RELATIONNELS :

Monsieur a-t-il des problèmes relationnels dans son travail ? Avec ses voisin-e-s ? Sa famille ?

LES CONDUITES ADDICTIVES :

Monsieur est-il dépendant à l'alcool ? Aux stupéfiants ? Aux médicaments ? A-t-il déjà été condamné pour conduite en état alcoolique ? Pour conduite sous stupéfiants ? Pour violences en état d'ivresse ? Pour trafic de stupéfiants ? A-t-il un suivi par un-e addictologue ?

LES PROBLÈMES PSY :

Monsieur a-t-il déjà tenté de se suicider ?

Monsieur est-il suivi par un-e psychiatre ou un-e psychologue ?

A-t-il déjà été hospitalisé en psychiatrie ? A-t-il eu un suivi en CMP ?

ORIENTER

EN CAS DE DANGER IMMINENT, ORIENTER VERS LES SERVICES DE POLICE

Association référente pour l'évaluation du danger

SOS Victimes 93

Tél. 01 41 60 19 60

Association référente pour l'accompagnement
des femmes victimes de violences conjugales

SOS Femmes 93

Tél. 01 48 02 00 95 / 62 27

CIDFF 93

Tél. 01 48 36 99 02



PENSER LE DANGER, LES SIGNAUX D'ALERTE

L'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a créé un nouvel outil pour sensibiliser les professionnel-le-s à la dangerosité des hommes violents.

En proposant une série de questions, cette fiche s'adresse à tou-te-s les professionnel-le-s en lien avec des femmes victimes de violences. Elle est destinée à penser le danger afin d'assurer une orientation vers les professionnel-le-s adapté-e-s, pour une meilleure protection.

La protection des victimes doit primer et le principe de précaution doit être appliqué : une seule réponse positive peut suffire à caractériser la situation de danger.

Il n'y a pas de critère exclusif de la dangerosité, c'est plutôt un faisceau d'indices à partir du profil de l'auteur, de sa capacité à se soumettre ou non à une décision de justice, de la vulnérabilité de la victime, de son ressenti et de leur histoire conjugale singulière, qui permet de penser le danger.



SUIVEZ-NOUS #SSD93
seinesaintdenis.fr